

Toufflers

aujourd'hui

Actualités

LE MOT DU MAIRE

Chères Touffléroises, chers Toufflérois,

Chaque jour, nous sommes contraints aux aléas de la vie politique.

La loi oblige les communes de plus de 3 500 habitants à mettre une salle à disposition de l'opposition. C'est d'ailleurs ce qui est déjà fait depuis le mois d'avril, puisqu'une fois par mois, le local culturel est mis à la disposition de l'ancien maire et de ses amis, local qu'ils utilisent d'ailleurs régulièrement.

C'est le régime que notre équipe «Ensemble pour Agir» a été contrainte d'accepter durant 6 ans, sans autre regard et sans autre proposition.

Pour toujours plus de démocratie et de respect des droits de l'opposition, nous avons aussi ouvert chacune de nos commissions municipales à 2 membres de l'opposition, ce qui a pourtant toujours été refusé par la municipalité précédente lors de ses précédents mandats.

Mais il se trouve que M. Adyns est un mauvais perdant... et il souhaite faire payer sa défaite aux Toufflérois.

Il exige maintenant un local administratif permanent, avec l'achat de matériel informatique et de secrétariat aux frais des Toufflérois.

Bien entendu, je n'ai pas accepté cette demande.

En diminuant l'indemnité du Maire et des adjoints de 20% et en supprimant le contrat de retraite facultatif que M. Adyns et ses amis s'étaient octroyés à la charge financière des Toufflérois, votre nouvelle équipe municipale a fait de gros efforts d'économies financières.

J'ai voulu que soit montré l'exemple en ces temps difficiles pour tous.

Pour ce refus, je me vois maintenant attaqué au tribunal administratif par M. Adyns qui a déposé une requête avec demande d'indemnisation financière à son profit mais toujours à la charge des Toufflérois.

Je trouve cela indécent.

La démocratie est un système fragile, surtout si des élus donnent le sentiment de profiter du système, de s'accrocher à un poste et de vivre avec l'argent public qui est aussi celui du contribuable Toufflérois.

M. Adyns a été Maire. Il ne l'est plus. Aujourd'hui ce n'est plus légitime qu'il bénéficie des moyens de la collectivité, n'étant plus au service de la collectivité.

Bien sincèrement,



Alain GONCE,
Maire de TOUFFLERS.

CONSEIL MUNICIPAL

► **La date** du prochain conseil municipal est fixée le mercredi 10 décembre à 20h00, en mairie.

HORAIRES MAIRIE

► **En raison des fêtes** de fin d'année, les services de la Mairie fermeront à partir de midi les mercredi 24 et 31 décembre.

ÉLECTIONS

► **Les élections cantonales** auront lieu en 2015, avez-vous pensé à vous inscrire en mairie ? Vous pouvez encore faire cette démarche avant la fin de l'année 2014.

SORTIE PRÉVUE

► **Pour rappel**, la sortie AFRIKA ON ICE est prévue le jeudi 11 décembre. Rendez-vous impératif à 13h15 sur le parking des écoles.

RECENSEMENT

► **La commune** a recruté 9 agents recenseurs qui seront formés par l'INSEE. Ces agents se présenteront chez les personnes à recenser début 2015 pour distribuer les questionnaires puis viendront les récupérer. Ils seront porteurs d'une identification.

DON DU SANG

► **La 38^{ème} assemblée générale** du Don du Sang se tiendra le dimanche 25 janvier 2015 à 10h30 à l'espace culturel de la Chênaie, 32 rue de Lys.

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

La municipalité de Toufflers vous invite à participer à la **cérémonie des vœux du Maire** qui se déroulera le **dimanche 4 janvier 2015** à 11h00 à la salle des sports située à proximité du parking des écoles.

Cette année, cette cérémonie sera ouverte à tous les habitants.

Tous les élus seront présents pour vous accueillir et à votre disposition pour discuter avec chacun d'entre vous autour du verre de l'amitié qui sera offert.

Infos municipales

UNE SOIRÉE QUI FAIT PEUR

Une soirée «d'enfer». Le samedi 8 novembre, plus de soixante «Monsters» ont inauguré le dancefloor de la Chênaie lors de la fameuse Soirée Qui Fait Peur organisé par la commission jeunesse. Après un accueil mémorable, les tubes se sont enchaînés sans faiblir, juste parfois entrecoupés d'animations des plus frémissantes... Au final, une question demeure : c'est quand la prochaine ? Eh bien c'est prévu le 20 décembre, à la Chênaie, sur le thème du jeu. Une soirée «dancefloor» est envisagée en 2015...



EXPOSITION 14/18

L'exposition qui s'est déroulée du 3 au 10 septembre 2014, à l'occasion du centenaire de la guerre 14/18 a rencontré un vif succès et a suscité des questions et de l'intérêt auprès de nos jeunes. Il en a été de même pour les cérémonies du 11 novembre 2014 avec la participation des municipalités d'Estaimpuis, de Lys-lez-Lannoy, de Lannoy et la présence des enfants des écoles, sans oublier le discours de M. BUINO, Président de la Fraternelle des Anciens Combattants. De grands moments d'émotion.



BANQUET DES AÎNÉS

Le banquet des aînés a eu lieu le dimanche 5 octobre. **Un grand record !** Plus de 250 personnes ont répondu à l'invitation. Celles qui ne pouvaient pas venir (souvent pour raisons médicales) ont eu le plaisir de recevoir la visite de quelques élus dans la matinée pour leur remettre une boîte de chocolats.

Toutes et tous ont pu apprécier le repas et l'animation. La piste de danse a bien souvent été occupée sous le rythme de danses très variées (rock, slow, madison, twist, tango, etc...). Un grand merci aux deux sœurs Pirette et au groupe musical. Rendez-vous l'année prochaine.



COLLECTE DES DMS ET DES ENCOMBRANTS

Pour vivre dans une ville propre, quelque soit la superficie, des règles sont à respecter par chacun d'entre nous. Liste des déchets interdits d'être déposés sur la voie publique : électroménager ; réfrigérateurs et congélateurs ; déchets ménagers spéciaux ; terre, déblais, gravats.

Le jour de collecte des Déchets Ménagers Spéciaux est fixé au 3^{ème} jeudi des mois pairs (report au samedi suivant si la collecte tombe sur un jour férié) et continuera toujours à se faire sur le parking de l'ancienne mairie, rue de l'église. Les calendriers seront distribués au mois de décembre.

Pour vos encombrants, ayez d'abord le réflexe déchèterie (Roubaix Le Sartel rue de Leers). Une demande d'attribution de carte d'accès aux déchèteries communautaires pour les particuliers ou les professionnels vous sera délivrée après avoir complété un formulaire que vous pouvez vous procurer sur place ou sur le site de Lille Métropole Communauté Urbaine : www.lillemetropole.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances, Adam SUFFIS, né le 2 octobre ; Oscar GROS, né le 3 octobre.

Décès, Mauricette VERCRUYSSSE, veuve DANANAI, 70 ans ; Marie-Joseph LAGACHE, 74 ans.

SUPER CROSS

► **Nicolas Crusiot**, animateur de la maison des jeunes, a emmené gratuitement 8 jeunes le dimanche 16 novembre pour voir le Supercross au stade Pierre Mauroy. Courses de vitesse, freestyle et show à l'américaine, un après midi fort en émotion.



Cette sortie a été réalisée en partenariat avec Lille Métropole Communauté Urbaine qui a offert les places.

Dans le cadre de la maison des jeunes, la municipalité leur a proposé d'autres sorties : KOEZIO le 29 Novembre et Match LOSC - PSG le 3 décembre.

Renseignements auprès de Nicolas à la maison des jeunes pour connaître les futures sorties.

C.A.P.T.

► **Le C.A.P.T. de Toufflers** a repris ses activités (cours de gym) depuis le mois de septembre, le jeudi de 18h45 à 20h00, salle polyvalente. Un cours d'essai vous est offert. Pour tous renseignements complémentaires : Tél. 03 20 02 19 59 ou Tél. 03 20 80 46 98.

PROPRETE

► **Vous êtes propriétaire** d'un animal, vous en êtes donc responsable.

Quand vous le promenez, il vous appartient systématiquement de ramasser ses «déjections», notamment s'il pénètre dans une propriété, ce qui arrive régulièrement.

Merci de respecter l'environnement de tous, la propreté de la commune passe aussi par là.



MAISONS FLEURIES ET ILLUMINÉES

La réception en l'honneur des lauréats du concours des maisons fleuries a eu lieu le samedi 22 novembre à l'espace culturel «la Chênaie».

16 participants s'étaient inscrits et 5 «coups de cœur» ont été retenus lors des passages des membres du jury. L'inscription portait sur 3 catégories.

FACADE 1^{er} : M. Mme PIN Philippe au 3 allée des Tamaris,

JARDIN 1^{er} : M. Mme CASTELEYN au 19 rue de la Cense,

JARDIN et FACADE 1^{er} : M. Mme HEIMST au 43 rue du Voisinage.



Merci à l'ensemble des lauréats et ceux qui ont contribué à l'embellissement de la commune ; tous ont été récompensés et ce rendez-vous convivial s'est terminé autour du verre de l'amitié.



La décoration des logements sera à nouveau mise à l'honneur mais portera cette fois-ci sur des illuminations. Merci de vous inscrire en mairie. Les membres du jury passeront pour la notation dans le courant de la semaine du 15 décembre.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le mercredi 24 septembre 2014, M. le Maire, des élus et des parents d'élèves ont été invités à visiter les installations d'API, qui assure entre autre la restauration de nos enfants inscrits à la cantine.

Cette société est installée dans la zone industrielle de Roubaix Est. Nous avons pu constater un réel professionnalisme, une transparence et un engouement à une volonté réelle d'aller de l'avant, d'innover et de créer. Reconnaître le travail des employés au quotidien, rechercher des pistes pour une meilleure façon de faire, tant pour la société que pour les extérieurs et surtout préserver un état d'esprit humain et familial, sont les maîtres mots au quotidien, et le tout dans une ambiance chaleureuse.

Un grand merci à M. Emmanuel PAYAGE, technico-commercial, de nous avoir fait partager ce moment de convivialité et de volonté de transparence.



MARCHE NOCTURNE

La 3^{ème} marche nocturne du Beaujolais s'est déroulée le jeudi 20 novembre dernier sous l'organisation de son président Monsieur Philippe GUILLUY.

Cette manifestation a rencontré un très large succès avec la participation de près de 250 marcheurs pour le plus grand plaisir des membres du CLUB DES RANDONNEURS DE TOUFFLERS.

AIDE AUX PROJETS

► **La bourse aux permis** de conduire est toujours d'actualité. Une aide peut être attribuée à 6 jeunes ou demandeurs d'emplois de la ville de Toufflers par an (âgés de 17 à 25 ans), aux moyens financiers limités et ainsi pouvoir passer leur permis de conduire.

Une convention de contrepartie de travail d'intérêt général au profit de la commune est alors signée. Cet investissement est profitable à tous. Le dossier de candidature est à retirer à l'accueil de la mairie. L'octroi de l'aide est soumis à certaines conditions.

VOYAGE EN TURQUIE

► **Ouvert à toutes et tous du 4 au 11 Octobre 2015 au club Eldorador PALOMA SULTAN 5*** à KUSADASI en «tout compris luxe» 24h/24.

Animation francophone en journée et en soirée. Départ de l'aéroport de Lesquin transport en bus Toufflers-Lesquin assuré. Prix 640€, assurance comprise. Paiement en plusieurs fois possible.



Les inscriptions se font en mairie aux heures de permanences suivantes :

- mardi de 14h00 à 15h00
 - jeudi de 10h30 à 12h00
 - jeudi de 14h00 à 16h00.
- et sur rendez-vous au

Tél. 06 81 50 96 85 ou Tél. 06 12 48 77 47

TOGO PARTAGE

► **L'association Togo Partage** organise un marché de Noël le samedi 13 décembre 2014 de 10h00 à 14h00 dans la grande salle de la Chênaie.

AGENDA ADOS

► **Samedi 20 décembre** 19h00, espace culturel «La Chênaie» «Nuit du jeu» soirée dédiée aux jeux sous toutes ses formes, jeux de réflexions, de stratégie, de folie, de cartes, coopératif, etc...

Participation aux frais : 2 euros à régler sur place et sans inscription préalable. Boissons incluses.

Infos municipales

TOUFLERS KARATÉ CLUB



► **Le dimanche 16 novembre** au championnat départemental Kumité (combat) de karaté, trois membres du club de Toufflers se sont distingués et ne font que progresser. Deux ont eu accès au podium, Théo Legrand et Moana Pagnacco ; le 3^{ème}, Thomas Legrand, pour qui c'était sa première compétition, s'est montré largement à la hauteur mais n'a pu accéder au podium cette fois-ci. Une autre compétition attend 6 élèves dont les 2 cités ci-dessus. Cette rencontre se déroulera à Lille le 30 novembre au tournoi des Flandres. Nous vous tiendrons au courant de la suite de ces combats. Autre date à retenir, le 6 décembre, le club va participer au téléthon au complexe sportif à partir de 13h30. Sacré défi de se présenter pour combattre la maladie. Un grand bravo à tous les membres et une bonne continuation. Site : <http://www.toufflerskarateclub.com>

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

► **LA LOI VOUS PROTEGE**, vous donne des devoirs mais TOUS sans exception (jeunes, ados, adultes et aînés, sans stipuler le sexe) bénéficions de droits. Plusieurs communes environnantes se sont unies contre ces violences dans le but d'éviter les lourdes conséquences physiques mais aussi psychologiques.



Un doute ?? Un appel anonyme et gratuit existe : 3919 (violences femmes info). Police nationale, le 17 de votre poste fixe ou le 112 depuis votre portable.

Police municipale de Lys-lez-Lannoy, le 03 20 81 17 86

Police municipale de Lannoy, Toufflers et Hem, le 03 20 66 58 22.

La violence n'est pas une fatalité.

CONCOURS DE CHANT

► **Vous chantez** et vous souhaitez faire partager votre talent, votre passion.

Venez vous inscrire à ce concours ; les inscriptions se feront depuis le 12 novembre et jusqu'au 24 janvier 2015.

Renseignements auprès de la mairie de Lannoy : Tél. 03 20 45 27 58.

TOUFLERS COUNTRY CLUB

► **Toufflers country club** vous propose de vous initier à cet exercice dans une ambiance très conviviale, au local de l'amicale laïque : 150 rue de l'église. Deux séances d'essai vous sont offertes. Pour tous renseignements complémentaires : Tél. 03 20 66 90 62 ou Tél. 03 20 02 19 59.

MEDAILLÉ

► **M. Maurice DUHAMEL** a été décoré récemment, à la Bassée au Mémorial AFN (anciens Afrique du Nord), de la médaille militaire. Nous présentons nos très sincères félicitations à M. DUHAMEL pour cette haute distinction.

Décembre

- le 12 : Marché de Noël des écoles Jacques Prévert et Louis Aragon sur le parking des écoles.
- le 13 : Goûter de Noël de l'Association des Déficients Visuels.
- le 14 : Assemblée générale du club des Randonneurs, cyclotourisme et marche à la Chênaie.
- le 17 : Collecte de sang à la Chênaie.
- le 18 : Goûter de Noël de l'école Aragon au restaurant scolaire.
- le 19 : Marché de Noël de l'école Saint Pierre à l'école.
- le 20 : Sortie Coquille et chocolat du club des Randonneurs au local culturel.

Un grand MERCI aux personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro.

Marie-Paule HALFMAERTIN, adjointe à l'information, à la communication, à l'environnement et au cadre de vie.

Commune de Toufflers

63, rue de Roubaix - 59390 TOUFLERS
Tél. 03 20 75 27 71 - Fax. 03 20 81 18 79

Courriel : contact@toufflers.fr

Directeur de la publication : M. Alain GONCE,

Rédactrice en chef : Mme Marie-Paule HALFMAERTIN,

Conception, réalisation : Acticom

Photos : droits réservés - Papier 100% recyclé

Ensemble pour Agir

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas et les familles vont se réunir pour le plus grand bonheur des enfants et des personnes seules ou isolées. Voilà des perspectives réjouissantes. **Convivialité et solidarité** doivent être les maîtres mots de cette fin d'année 2014.

Notre équipe «Ensemble Pour Agir» soutient la municipalité dans la mise en place et la réussite de toutes ses actions, services et animations. Déjà, en quelques mois seulement, un grand nombre de nos engagements ont été réalisés ou en passe de l'être. D'autres sont à l'étude pour des raisons de financement à organiser.

Les animations au profit du téléthon, la collecte de la banque alimentaire, les restaurants du cœur, les marchés de Noël, le passage de Saint Nicolas dans les écoles, les collectes du don du sang, etc... apportent la preuve que la SOLIDARITE des Toufflerois n'est pas un vain mot.

Toute l'équipe d'«Ensemble Pour Agir» vous souhaite une bonne fin d'année et reste à votre disposition pour toute aide utile et tout service disponible. Bien cordialement.

Liste d'Action Municipale

La Sécurité, une préoccupation de 1^{er} ordre pour notre Groupe. Pourtant, Ensemble pour Agir criait haut et fort que la Police Municipale ne servait à rien, qu'elle n'était jamais présente, que les caméras étaient inutiles, qu'il fallait faire de la présence et prévention en journée avec un garde champêtre. Juste avant les élections, retournement de veste, mais uniquement électoraliste !! Nous avons proposé l'adhésion aux «voisins vigilants» contacts ayant été pris. Des communes voisines l'ont fait depuis. M. GONCE affirme une nouvelle fois dans la presse, que les caméras ne servent à rien. Néanmoins, les forces de l'ordre les conseillent. Leers change d'avis et réfléchit à l'implantation. Toutefois un marché pour 3 caméras a été signé... Le Maire manque de clarté sur ce sujet aussi important et pourtant dégradations, tags, vols sont toujours d'actualité ! Ah oui, un «garde champêtre» renommé agent de prévention va être embauché. Vous allez pouvoir dormir en paix !

PS : pour le bulletin précédent, nos articles avaient été corrigés en temps et heure. Un mensonge de plus, et vous ne savez pas tout...